

à la ville une opportunité supplémentaire de se faire connaître à l'extérieur et de valoriser son image en jouant sa carte historique et patrimoniale, mais aussi et surtout, de préserver dans les meilleures conditions possibles ces vestiges. Aux yeux du député-maire, Michel Raison, « *cela ne pourra se faire que si les Luxovien(ne)s s'approprient le site* ». Car un espace de 650 m² sur une place, précédemment réservée au stationnement, transformée en espace d'exposition, cela créera forcément des contraintes. Il faut donc chercher des solutions acceptables pour tout le monde.

Le maire et les élus chargés de ce dossier, en particulier Claude Frère, adjoint aux travaux, ont déjà visité des sites archéologiques pour connaître les possibilités offertes dans la valorisation de ce type d'espace. Ils se sont rendus à Saint-Claude, Genève, Aoste en Italie ou encore à Grenoble pour découvrir la mise en valeur de la crypte archéologique et du baptistère datant des IV^e - X^e siècles et présentant certaines similitudes avec le site luxovien.

Mais toute valorisation aura un coût, que l'adjoint estime « *important* ». Alors dans un premier temps pour cette année, sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), une étude va être menée sur les orientations possibles à mettre en œuvre pour valoriser cet espace. Et pour subvenir en partie au financement de ce projet, outre les subventions qui pourront être allouées, une grande souscription va être lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, et l'association des Amis de Saint-Colomban.

Une souscription qui permettra de concourir à la réussite de cette aventure grâce à des dons qui seront pour les généreux donateurs déductibles des impôts. ☺

[RENCONTRE AVEC]

SÉBASTIEN BULLY

archéologue en charge du programme des fouilles

Sébastien Bully, archéologue au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), a chapeauté ce programme de fouilles. Satisfait des découvertes réalisées, il apportera son concours à la valorisation de ce lieu exceptionnel .

- Le programme de fouilles s'achève, pensez-vous faire de telles découvertes sur le site luxovien ?

- Oui et non... Oui car nous savions depuis le sondage de 2005 que le potentiel archéologique du site était important, non car les vestiges ont dépassé nos espérances, à la fois en terme quantitatif (près de 125 sarcophages) et en terme de résultats scientifiques avec par exemple la découverte d'une église antérieure à la fondation du monastère par saint Colomban.

- Aujourd'hui, l'heure est à la réflexion sur la valorisation du site. Comment est-il possible de mettre cet espace archéologique en lumière ?

- Il y a plusieurs choix d'aménagements possibles que seule une étude architecturale préalable permettra de définir; en gros la question qui peut se poser est de savoir si les vestiges doivent être protégés par une construction contemporaine ou seulement une place rehaussée. Ce sera le travail de l'architecte à partir d'un cahier des charges rédigé par les différents partenaires de l'opération, à commencer par la municipalité. Mais les exemples de mise en valeur de sites archéologiques en milieu urbain ne manquent pas et nous avons commencé à en visiter quelques-uns afin de nous en inspirer, ou tout du moins de voir ce qu'il fallait éviter de faire...

- Cette mise en valeur à destination d'un large public ne risque-t-elle pas de mettre en péril le site ?

- Il est évident que des précautions devront être prises au moment des travaux afin que les vestiges ne se dégradent pas, ce qui serait un comble. Ensuite dans le cadre d'un musée de site, c'est toute une réflexion sur la muséographie qui devra être engagée: que pourra-t-on voir, quelles seront les circulations adéquates afin que les vestiges ne risquent pas d'être endommagés? D'une manière générale, et si l'on considère d'autres sites de ce type mis en valeur, si le projet est bien conçu, il n'y a pas de soucis. Rappelons que le classement à venir au titre des Monuments historiques est une obligation de respect du monument!

Sur Luxeuil, après ces découvertes d'ampleur sur la place de la République, y a-t-il d'autres secteurs de la ville qui mériteraient d'être fouillés ?

- Luxeuil-les-Bains est définitivement une des villes de la région les plus riches archéologiquement, en terme de concentration des vestiges, mais surtout en terme d'intérêt scientifique. Pour les aspects sur lesquels je consacre mes recherches, la partie du centre-ville entre la place de la Baille et la place de l'abbaye, la basilique Saint-Pierre, l'abbaye Saint-Colomban sont des secteurs très importants. Pour les questions relatives à la ville antique, on pensera bien évidemment au secteur des thermes. ☺



LA FONDATION CARITAS VERITATIS

Présentation d'un des partenaires du projet.

Caritas Veritatis est une fondation de droit américain, dont le siège est à Houston. Née de l'initiative d'une personne privée d'origine américaine qui tient à l'anonymat, la fondation soutient des projets de diffusion de la culture au sens large. Marie-Louise Lebel, représentante de la fondation pour l'Europe et, à ce titre, chargée de la faire connaître, s'intéresse depuis longtemps à l'archéologie à titre personnel. Participant comme bénévole à un chantier de fouilles sous la direction de Sébastien Bully, elle a échangé avec lui sur le projet de Luxeuil-les-Bains, monté un dossier et le conseil d'administration de la Fondation a été enthousiasmé par cette recherche. Caritas Veritatis soutient en effet de préférence des projets correspondant à des périodes moins connues, comme le Haut Moyen Age. Par ailleurs, le sérieux avéré de M. Bully et de ses recherches a contribué à ce que son projet soit accepté sans difficulté.

La mise en valeur des sites pour l'ouverture au public, la dimension pédagogique, la transmission des connaissances, tous ces aspects sont partie intégrante des buts de Caritas Veritatis dans le domaine archéologique. Cela rejoint le souhait du fondateur de permettre une diffusion de la culture au plus grand nombre.

Si une valorisation des découvertes faites à Luxeuil-les-Bains était envisagée (ce que laissait entendre le discours de M. le Maire le 18 décembre 2009), il serait aux dires de la représentante européenne de la fondation « *tout à fait envisageable de monter un dossier auprès de la fondation. Je ne puis me prononcer à la place du conseil d'administration, mais je crois pouvoir dire sans trop m'avancer que le dossier serait examiné avec la plus grande sympathie.* »